

Retraites : pour un choc de répartition

- Publications - Tribunes -

Le Monde

Date de mise en ligne : lundi 27 mai 2013

Fondation Copernic

Une nouvelle réforme, ou plutôt contre-réforme, des retraites est en préparation. L'effet catastrophique des précédentes est connu. Une étude de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques a calculé que si les réformes de 1993, 2003 et 2008 s'étaient appliquées aux affiliés de la CNAV (régime général des salariés du privé) et de la MSA salariés de la génération 1938, ceux-ci auraient eu des pensions de base réduites de 28 % en moyenne lors de la liquidation, et de 35 % sur l'ensemble de leur période de retraite.

Comme précédemment, l'argument "on vit plus vieux, il faut travailler plus longtemps" est invoqué, et il semble de bon sens. Notons pourtant que l'augmentation de l'espérance de vie ne date pas d'aujourd'hui et que, par le passé, le partage de la richesse produite a permis qu'elle s'accompagne de la diminution du temps passé au travail et d'une amélioration globale du niveau de vie. Mais surtout, vouloir augmenter la durée de cotisation relève d'une double hypocrisie.

Hypocrisie, quand on sait qu'une grande partie des salarié-es est déjà hors emploi au moment de liquider leur retraite. Repousser encore ce moment les enfermerait dans les minimas sociaux en attendant de pouvoir toucher une retraite à taux plein. Augmenter la durée de cotisation revient au final à faire baisser le montant des pensions sans oser le dire.

Hypocrisie encore, car vouloir faire travailler les salariés plus longtemps dans le contexte actuel de chômage revient aussi à rompre le contrat entre les générations. Car la solidarité intergénérationnelle a deux faces. Si les actifs paient les pensions des retraités, en contrepartie les salariés âgés laissent leur place dans l'emploi aux nouvelles générations. Décaler l'âge de départ à la retraite revient à préférer entretenir le chômage des jeunes plutôt que payer des retraites.

Enfin, ce qui est important est moins l'espérance de vie que l'espérance de vie en bonne santé, et toutes les années de retraites ne sont donc pas équivalentes. Prolonger la durée d'activité, alors même que la souffrance au travail se développe et que de nouvelles pathologies apparaissent, obère le temps dont les salariés disposent pour jouir réellement des meilleures années de retraite.

UN "CHOC DE RÉPARTITION"

Mais, nous dit-on, il faut combler le "déficit abyssal" des régimes de retraites. Il y a d'abord là un élément paradoxal. Car l'aggravation du déficit est la conséquence directe des politiques d'austérité qui jettent la France et l'Europe dans une spirale récessive et entraînent une montée du chômage... et donc des déficits. Dans son rapport de décembre 2012, le Conseil d'orientation des retraites explique ainsi "la dégradation beaucoup plus rapide que prévu des comptes des régimes de retraite du fait de la chute des recettes liée à la crise". Pourtant, ce qui nous est proposé aujourd'hui est d'aggraver encore cette politique. En finir avec l'austérité, relancer l'emploi par une réduction du temps de travail et une politique audacieuse d'investissement en matière sociale et écologique permettraient déjà de résoudre une bonne partie du problème.

Enfin, la part des retraité-es augmentant dans la population, il est nécessaire, à moins de vouloir les appauvrir, d'accompagner cette évolution en attribuant aux pensions une part plus grande de la richesse créée. Il est ainsi possible de relever progressivement les cotisations patronales en baissant en parallèle les dividendes versés aux actionnaires (cette part est en effet passée en trente ans de 3 % à 9 % de la valeur ajoutée brute des sociétés non financières, sans aucune justification économique). L'investissement productif ne serait ainsi pas touché et cette mesure n'aurait pas d'impact sur les prix. La sacro-sainte compétitivité des entreprises serait donc épargnée.

Le rapport du COR de décembre 2012 indique que l'augmentation du taux de cotisation pour équilibrer le système de retraites est de l'ordre de 2 % en 2020. Rien d'inaccessible. Mais il est vrai, et c'est là que le bât blesse, cela suppose un "choc de répartition" et non un choc de compétitivité. Bref, des solutions existent à condition de rompre avec les politiques actuelles et la logique d'un capitalisme financier prédateur.

Jean-Marie Harribey, Pierre Khalfa et Christiane Marty sont membres d'**Attac** et de la **Fondation Copernic**.